

Eco Radio System *Condensation*

®



HYDROMOTRIX - PRESTIGE
25/32/45kW

INSTALLATION

Français

1 - DIMENSIONS	4
1.1 <u>HYDROMOTRIX CONDENSATION 25/32/45kW</u>	4
1.2 <u>PRESTIGE CONDENSATION 25/32/45KW</u>	4
2A - TERMINAL ET RALLONGES Ø60/100 25/32kW	5
2A.1 Barre d'accrochage <u>HYDROMOTRIX 25/32kW</u>	5
a) Sortie arrière	5
b) Sortie droite ou gauche	5
2A.2 Accrochage de la chaudière <u>HYDROMOTRIX 25/32kW</u>	6
2A.3 Scellement du terminal <u>HYDROMOTRIX 25/32kW</u> ou <u>PRESTIGE 25/32kW</u>	6
2B - IMPLANTATION HYDROMOTRIX 45kW OU PRESTIGE 45kW	7
2B.1 Barre d'accrochage <u>HYDROMOTRIX 45kW</u>	7
2B.2 Accrochage de la chaudière <u>HYDROMOTRIX 45kW</u>	7
2B.3 Scellement du terminal <u>Ø80/125 HYDROMOTRIX 45kW</u> ou <u>PRESTIGE 45kW</u>	7
3 - RACCORDEMENT DES CONDUITS	8
3.1 Conduit C13	8
3.2 Conduit C33	8
3.3 Conduits B23p et B33	9
4 - RACCORDEMENT DES ACCESSOIRES HYDRAULIQUE ET GAZ	10
4.1 <u>HYDROMOTRIX 25/32/45kW</u>	10
4.2 <u>PRESTIGE 25/32/45kW</u>	11
4.3 Raccordement du siphon des condensats	12
4.4 Raccordement du circuit électrique	12
5 - MISE EN SERVICE	12
5.1 Avant de mettre en eau	12
5.2 remplissage	12
5.3 Vérifier les étanchéités des circuits gaz et eau	13
5.4 Configurer la chaudière selon les caractéristiques de l'environnement	13
5.5 Basculer le mode "installation" et passer en mode "marche normale"	13
5.6 Initialisation de la communication radio	14
5.7 Mise en place du satellite	14
5.8 Fixation du satellite	14
5.9 Eau chaude sanitaire	15
6 - CHANGEMENT DES GAZ	15
7 - VIDANGE DE LA CHAUDIERE	15
8 - QUELQUES CONSEILS	16
9 - PROTECTION CONTRE LE GEL	16
10 - ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE	16
11 - COURBES DE PRESSION DISPONIBLE AUX BORNES DE LA CHAUDIERE	16
12 - SCHEMA ÉLECTRIQUE HYDROMOTRIX	17
13 - NOMENCLATURE HYDROMOTRIX	18
14 - SCHEMA ELECTRIQUE PRESTIGE	19
15 - NOMENCLATURE PRESTIGE	20
16 - ANOMALIE : Aide au diagnostic	23
17 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	23
18 - GARANTIE	24

A LIRE EN PREMIER

CHAUDIÈRE TYPE C

• Sortie des produits de combustion :

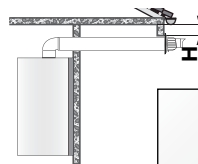
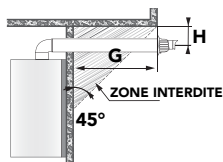
Ne pas placer la sortie de la microventouse à moins de **0,30 m** de tout obstacle important (mur perpendiculaire, sous pente, sol, balcon...).

• Ouvrant / ventilation

Respecter impérativement les 2 distances : - **d1** = mini **0,40 m** - **d2** = mini **0,60 m**
Les distances **d1**, **d2** s'entendent de l'axe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés au point le plus proche du nu extérieur de toute baie ouvrante ou de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

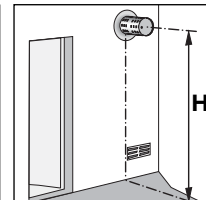
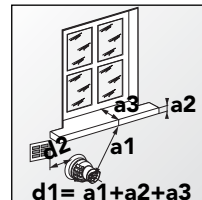
• Voie publique ou privée

Si la sortie de la microventouse débouche sur une voie publique ou privée, à une hauteur **H** inférieure à **1,80 m** un déflecteur inamovible donne aux gaz évacués une direction sensiblement parallèle au mur.



- Débouché du terminal sous un surplomb
 - Si **H** est **inférieur à 0.30 m**
ou
 - Si **G** est **supérieur à 2.00 m**
- Alors le terminal doit déboucher au nez extérieur du surplomb.

- Débouché du terminal sous un débord de toiture.



Attention, vérifier avant l'installation de l'appareil les dispositions relatives aux conditions d'installation et puissances maximales autorisées.

CHAUDIÈRE TYPE B

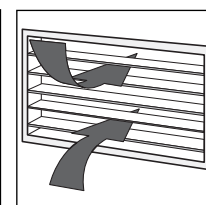
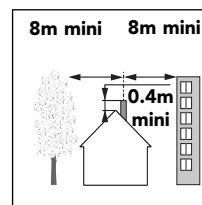
• Sortie du conduit de fumée

Le conduit de fumée doit dépasser le faîtage du toit de **0,40 m** minimum.

Si une construction ou un obstacle est à moins de 8 m, il doit le dépasser d'au moins **0,40 m**.

• Aménée d'air frais à travers une paroi extérieure

Le local contenant une chaudière à gaz à tirage naturel doit être pourvu d'une alimentation en air directe, de section libre minimum : 70 cm² pour une puissance de 25 et 32 kW.
100 cm² pour une puissance de 45kW.

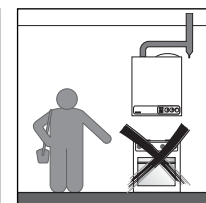
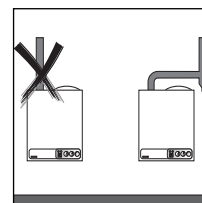


Attention, il faut déduire la surface de la grille pour que la section libre soit suffisante.



Environnement

Attention, ne pas placer un appareil de cuisson sous ou à proximité immédiate de la chaudière.



La chaudière doit être installée suivant les règles en vigueur :

- Arrêté du 2 août 1977 et arrêtés modificatifs.
- NF DTU 61.1 (P45-204)
- DTU 24.1 Raccordement des fumées
- Respecter le règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales : Pour tous les appareils :
Ensuite suivant l'usage :

- Articles GZ - Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures.
- Articles GH - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air, production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
- Articles GC - Installations des appareils de cuisson destinés à la restauration.

b) Prescriptions particulières pour chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins...)

- Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5 février 1999 l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :
 - de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation gaz neuve.
 - de « modèle 4 » après remplacement d'une chaudière par une nouvelle dans l'axe et l'emprise de l'appareil antérieur.

Boue : Il est indispensable d'effectuer un rinçage et un nettoyage de l'installation avant la mise en service de la chaudière surtout si l'installation est ancienne.

Qualité de l'eau : Le PH de l'eau devra être compris entre 7 et 8,5. La teneur en chlorures ne devra pas excéder 50 mg/l.

Chauffage par le sol : Toute installation de plancher chauffant doit être protégée par un additif contre la corrosion, la formation de dépôts et la contamination bactérienne.

Tartre : Si la chaudière est installée dans une région où l'eau est "dure" ou "très dure", protéger le circuit sanitaire des chaudières à 2 services des effets néfastes du calcaire : polyphosphates ou adoucisseur à Résines + sel.

Rappel : - Eau douce moins de 12° F - Eau dure de 13° à 24° F - Eau très dure Plus de 25° F

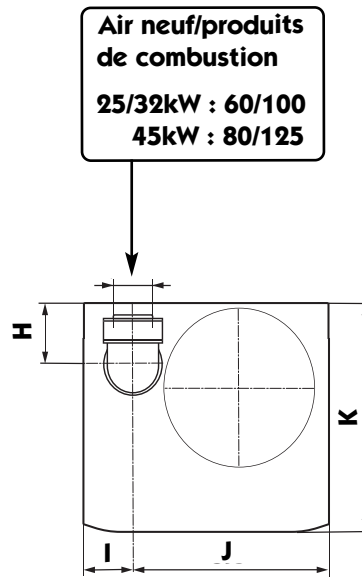
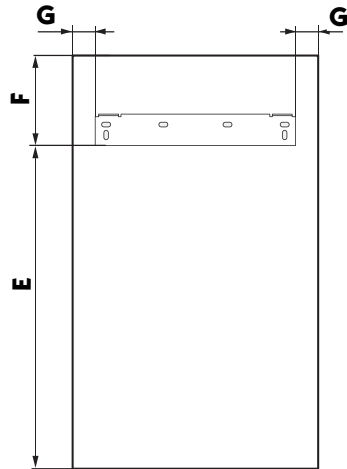
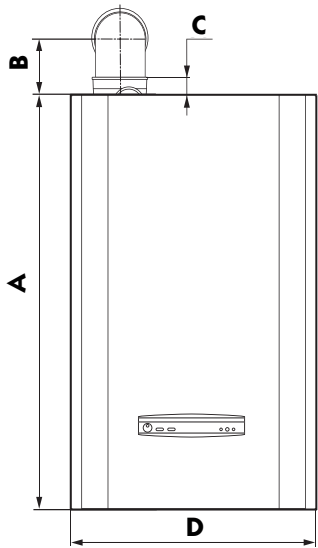
1° F = 10 grammes de calcaire par m³ d'eau
24° F = 240 grammes de calcaire par m³ d'eau



Attention, un adoucisseur doit être régulièrement vérifié. Il est indispensable pour la santé des utilisateurs et la durée de vie des appareils de maintenir les paramètres physicochimiques à des valeurs minimum : TH ≥ 8° F - PH ≥ 7,5 - Chlorures ≤ 50mg/l

1 - DIMENSIONS

1.1 HYDROMOTRIX CONDENSATION 25/32/45kW



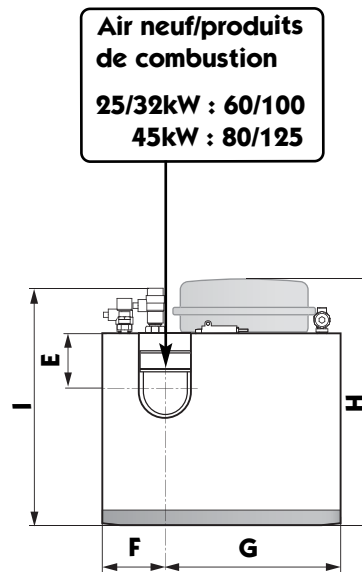
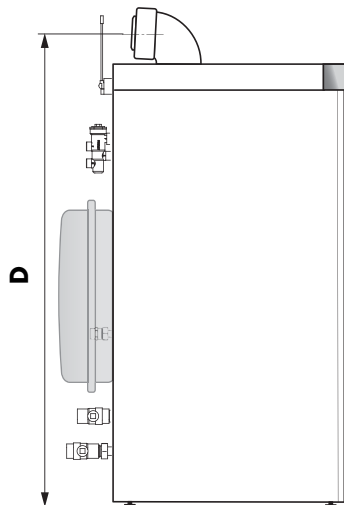
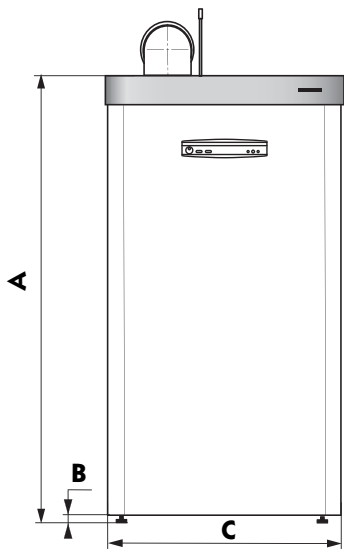
	25 kW	32 kW	45 kW
A	795	915	965
B	105	105	115
C	35	35	34
D	495	495	710
E	620	740	825
F	175	175	140
G	45	45	60
H	120	120	140
I	100	100	110
J	395	395	600
K	435	445	480

Poids en charge	
25 kW	80 kg
32 kW	99 kg
45 kW	135 kg

1.2 PRESTIGE CONDENSATION 25/32/45kW



La Prestige 45 kW n'est pas équipée de vase d'expansion.

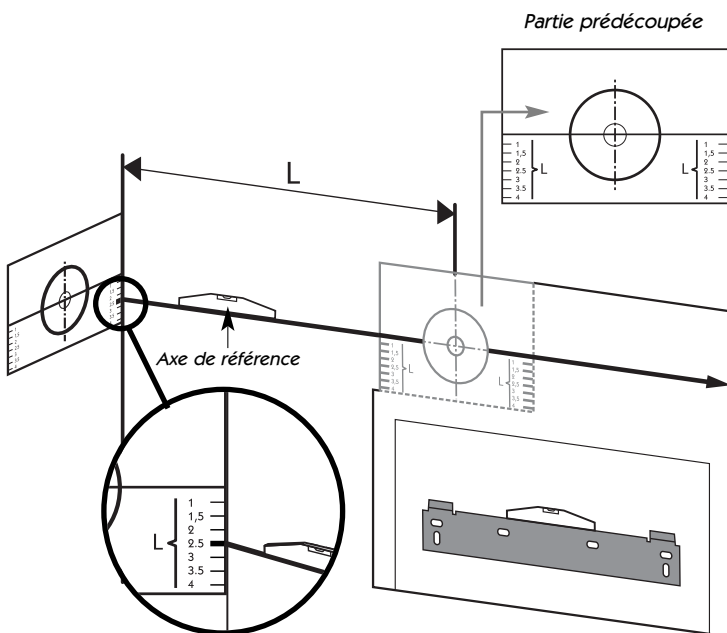
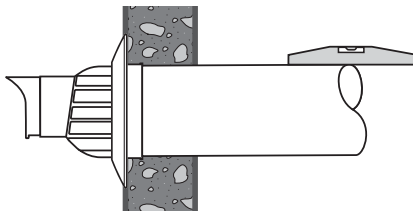
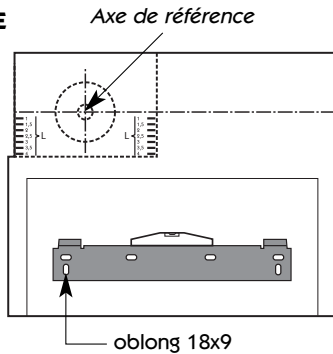


	25 kW	32 kW	45 kW
A	1035	1035	1090
B	25	25	25
C	550	550	550
D	1110	1110	1202
E	135	135	85
F	155	155	106
G	395	395	444
H	562	562	
I			554

Poids en charge	
25 kW	90 kg
32 kW	105 kg
45 kW	112 kg

2A.1 BARRE D'ACCROCHAGE **HYDROMOTRIX 25/32kW**

GABARIT DE POSE



- Choisir l'emplacement de la chaudière.
- Positionner le gabarit à l'emplacement choisi à l'aide des pastilles autocollantes.
- Respecter sa mise à niveau ainsi que les cotes mini définies sur le gabarit.
- Au travers du gabarit de pose, marquer les "repères de bon accrochage".
- Pointer et percer au travers du gabarit les trous de la barre d'accrochage (oblong 18x9).
- Prévoir des fixations de Ø8 mm sur 4 points minimum répartis sur la longueur de la barre dont 1 point à chaque extrémité.



Attention, leur nombre et leur nature dépendent du matériau du support et du poids en charge de la chaudière:

HYDROMOTRIX 25 : 80 kg
HYDROMOTRIX 32 : 99 kg

a) Sortie arrière

- Pointer l'axe du trou de passage du terminal et percer à Ø110 mm horizontalement (le terminal intègre une pente de 3%).
- Retirer le gabarit de pose.
- Fixer la barre d'accrochage.
- Vérifier le niveau et la planéité de la barre d'accrochage.

b) Sortie droite ou gauche

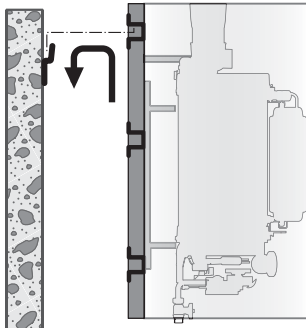


Attention, L'utilisation de rallonges doit se faire impérativement avec une pente descendante de 3% vers la chaudière.

- Prolonger "l'axe de référence" à niveau vers la droite ou la gauche jusqu'au mur perpendiculaire sur lequel doit sortir le terminal.
- Mesurer **L** entre l'axe de sortie de la chaudière et le mur perpendiculaire.
- Détacher du gabarit de pose la partie précoupée.
- Placer la partie détachée en appui dans l'angle du mur en faisant correspondre "l'axe de référence" tracé sur le mur avec la graduation correspondante à **L** mesurée.

Exemple : La longueur **L** est de 2,5 m.
 Placer la graduation 2,5 de la partie détachable sur "l'axe de référence".

- Pointer l'axe du terminal et percer à un Ø110 mm.
- Retirer le gabarit de pose.
- Fixer la barre d'accrochage.
- Vérifier le niveau et la planéité de la barre d'accrochage.

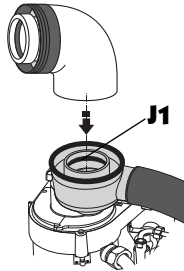


2A.2 ACCROCHAGE DE LA CHAUDIERE **HYDROMOTRIX 25/32kW**

- Engager la traverse supérieure du châssis dans les 2 lèvres de la barre d'accrochage.



Attention, Les "repères de bon accrochage" tracés avec le gabarit doivent apparaître au dessus du châssis. S'ils ne sont pas visibles, la chaudière n'est pas accrochée correctement. Dans ce cas y remédier impérativement.



Vue de face

2A.3 SCELLEMENT DU TERMINAL **HYDROMOTRIX 25/32kW** OU **PRESTIGE 25/32kW**

- Monter le coude (fourni avec le terminal **F3AA40892**) sur le collecteur.



Enduire le coude d'une graisse silicone pour faciliter le montage. Attention, lors du montage du coude sur le collecteur vérifier le positionnement du joint J1 dans la gorge.

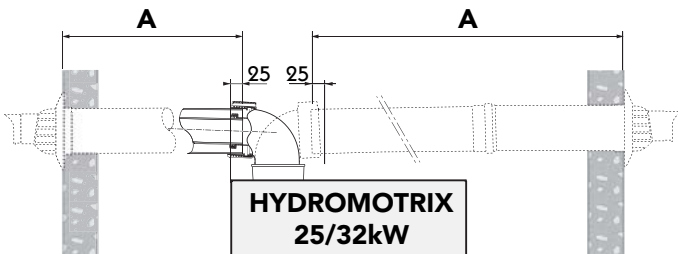
- Mesurer la cote **A**. Le terminal doit pénétrer de 25 mm dans le coude.



*Attention, si la longueur **A** est supérieure à la longueur utile du terminal, utiliser les rallonges (vendues séparément) de 0,50 m ou 1 m "Spéciales Condensation".*

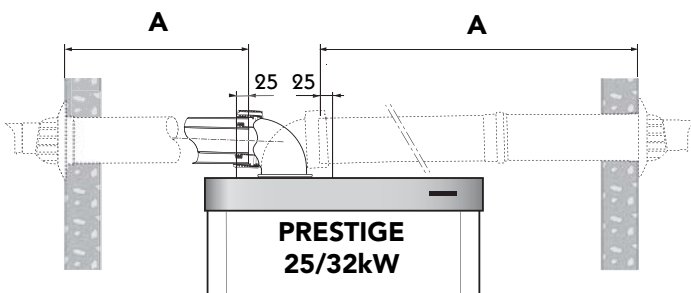
- Mettre la rosace sur le terminal. La cote **A** se mesure à partir du talon de la rosace.

- Afin de faciliter le montage couper le tube intérieur (Ø60) 15 mm plus long que le tube extérieur (Ø100).

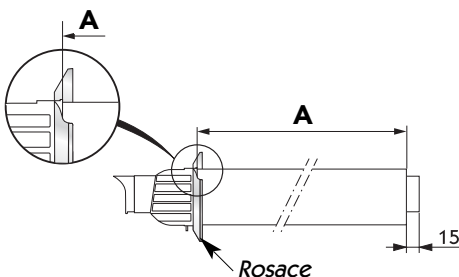


**HYDROMOTRIX
25/32kW**

Vue de face

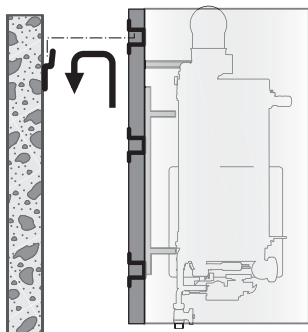


**PRESTIGE
25/32kW**



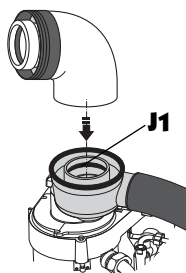
2B.1 BARRE D'ACCROCHAGE HYDROMOTRIX 45kW

- Choisir l'emplacement de la chaudière.
- Positionner la barre d'accrochage (voir pages 4 dimensions) en respectant la mise a niveau.
- Pointer et percer.
- Prévoir des fixations de Ø8 mm sur 4 points minimum répartis sur la longueur de la barre, dont 1 point à chaque extrémité. Leur nombre et leur nature dépendent du matériau du support et du poids en charge la chaudière : **HYDROMOTRIX 45kW : 135kg**



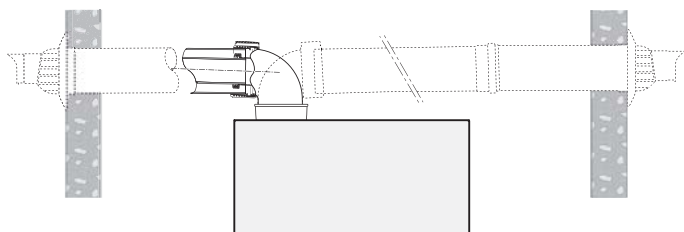
2B.2 ACCROCHAGE DE LA CHAUDIERE HYDROMOTRIX 45kW

- Engager la traverse supérieure du châssis dans les deux lèvres de la barre d'accrochage.
- Le châssis de la chaudière doit descendre au fond des lèvres.



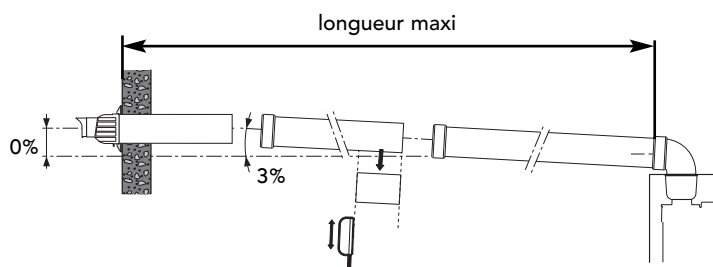
2B.3 SCELLEMENT DU TERMINAL Ø80/125 HYDROMOTRIX 45kW ou PRESTIGE 45kW

- Monter le coude (80/125) UBBINK ROLUX ou POUJOULAT DUALIS sur le collecteur
- Tracer l'axe du coude.
- Retirer le coude.
- Percer à un Ø130mm en écartant et ou protégeant la chaudière (aucun corps étranger ne doit pénétrer dans les orifices air gaz brûlés).



3 - RACCORDEMENT DES CONDUITS

	FRISQUET S.A Ø60/100	POUJOLAT DUALIS Ø80/125	UBBINK ROLUX Ø80/125
Terminal C13	F3AA40892	17 080 764	223150
Terminal C33		STV 80 GP	184162
Coude à 87°	F3AA40831	17 080 731	227520
Coude à 45°	F3AA40830	17 080 721	227500
Conduit à 0.25m		17 080 703	227530
Conduit à 0.5m	F3AA40829	17 080 704	227531
Conduit à 1m	F3AA40828	17 080 705	227532
Conduit à 2m		17 080 707	227533
Conduit coulissant		17 080 730	184176
Adaptateur 60/100 - 80/125	F3AA40832		290106



3.1 C13 (conduit concentrique horizontal Ø60/100 et Ø80/125)

LONGUEURS DES CONDUITS (TERMINAL COMPRIS)

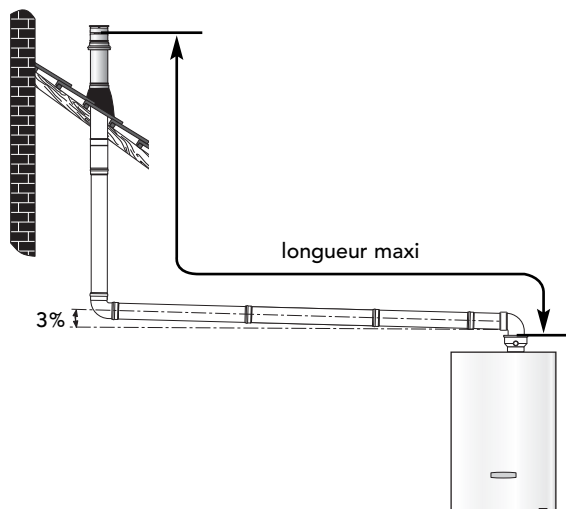
Longueur maxi	25 kW Ø60/100	25 kW Ø80/125	32 kW Ø60/100	32 kW Ø80/125	45 kW Ø80/125
sans coude à 90°	4,7 m	11,7 m	4,7 m	11,7 m	11,9 m
avec 1 coude à 90°	3,7 m	10,7 m	3,7 m	10,7 m	10,9 m
avec 2 coudes à 90°	2,7 m	9,7 m	2,7 m	9,7 m	9,9 m



Attention, le terminal doit être toujours parfaitement horizontal, si le montage nécessite des rallonges l'inclinaison doit impérativement respecter une pente descendante vers la chaudière de 3%.

Les conduits Ø60/100 peuvent être utilisés uniquement pour un parcours horizontal de longueur maximum 4m70 (terminal compris) des modèles 25 et 32 kW.

Pour une sortie plus longue, utiliser l'adaptateur F3AA40832 et les accessoires Ø80/125 compatibles (voir tableau "choix des composants").



3.2 C33 (conduit concentrique vertical Ø80/125)

LONGUEURS DES CONDUITS (TERMINAL COMPRIS)

Longueur maxi	25 kW Ø80/125	32 kW Ø80/125	45 kW Ø80/125
sans coude à 90°	11,7 m	11,7 m	11,9 m
avec 1 coude à 90°	10,7 m	10,7 m	10,9 m
avec 2 coudes à 90°	9,7 m	9,7 m	9,9 m

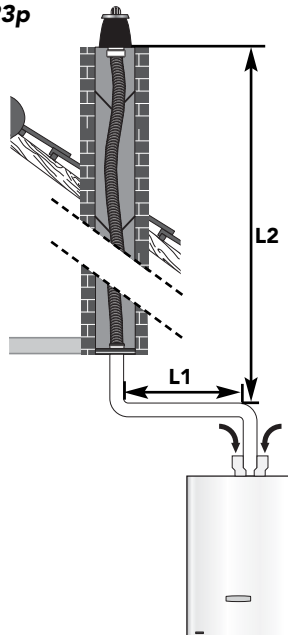
Chaque coude à 90° compte pour 1m de longueur équivalente.

Deux coudes à 45° = 1 coude à 90°

Les conduits et accessoires Ø 80/125 doivent être sélectionnés dans la gamme POUJOLAT DUALIS.



Attention ! il est impératif d'adapter un manchon compensateur à proximité immédiate de la sortie de la chaudière.

B23p**3.3 B23p - B33** (prise d'air dans le local)**Conduits sélectionnés:**

Flexcondens : B33 PPh Poujolat.

Chemilux : B23p PPTL condensation Ubbink.

Chemilux : B33 PPTL condensation Ubbink.

Chaudières 25 et 32 kW

- B23p : Kit F3AA40898.

- B33 : adaptateur F3AA40832.

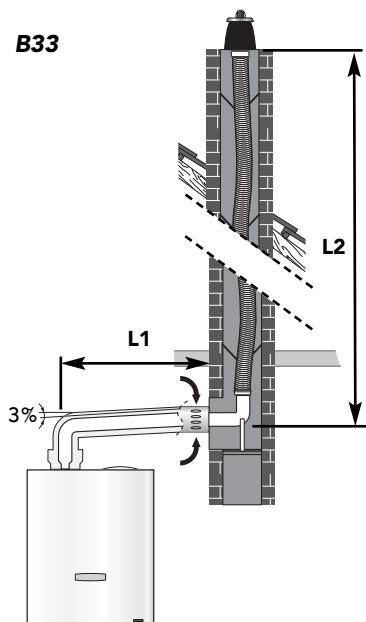
LONGUEURS DES CONDUITS (individuels) B23p - B33 (TERMINAL COMPRIS)

L1 + L2 avec adaptateur F3AA40832	23 mètres
--------------------------------------	------------------

Chaque coude à 90° compte pour 1 m de longueur équivalente.
Deux coudes à 45° = 1 coude à 90°.

Chaudières 45 kW : raccordement Ø80/125

- Kit F3AA41122

Les chaudières 45 kW ont leur raccordement en **Ø80/125**.**LONGUEURS DES CONDUITS (individuels) B23p - B33 (TERMINAL COMPRIS)****B33**

B23p		L2 maxi	
		Ø80	Ø110
L1 Ø80	1 m	7 m	50 m
	2 m	6,5 m	
	3 m	5,5 m	
	4 m	5 m	
L1 Ø110		L1+L2 maxi ≤50 m	

B33 individuel		L2 maxi	
		Ø80	Ø110
L1 Ø80/125	1 m	5 m	42 m
	2 m	3 m	32 m
	3 m	/	
	4 m		

Le diamètre et la longueur de la partie **verticale L2** dépendent du diamètre et de la longueur de la partie **horizontale L1**.

Chaque coude à 90° compte pour 1 m de longueur équivalente.
Deux coudes à 45° = 1 coude à 90°.

Pour un calcul précis de la longueur maximum du conduit :

Pression à la buse : 70 pa.

4 - RACCORDEMENT DES ACCESSOIRES HYDRAULIQUE ET GAZ

4.1

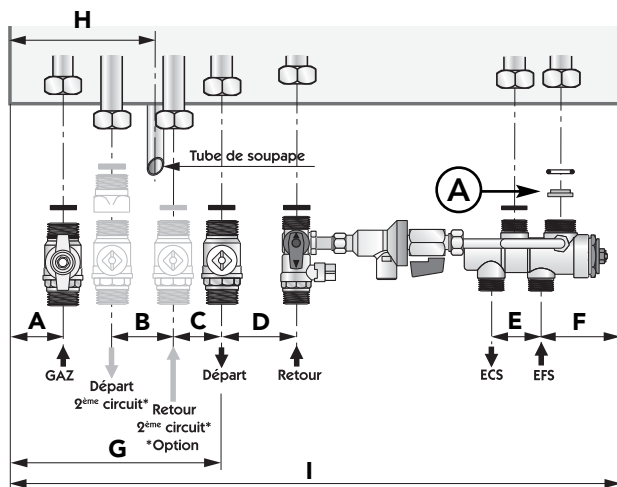
HYDROMOTRIX 25/32/45kW

Accessoires fournis

	25 - 32 kW	45 kW
• Vanne Départ	M20x27-3/4"	M26x34-1"
• Vanne Retour	M20x27-3/4"	M26x34-1"
• Robinet Gaz	M20x27-3/4"	M20x27-3/4"
• Tube ou flexible de remplissage *		

- RTA*
- Régulateur de débit*
- Disconnecteur + vanne de remplissage*

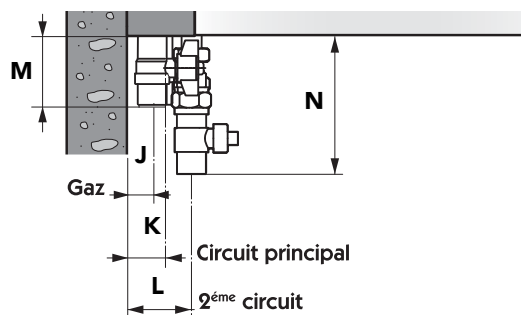
* Sauf pour modèles chauffage seul.

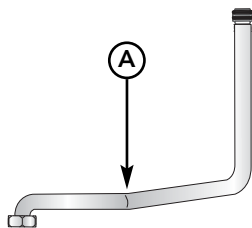


Attention! monter impérativement le régulateur de débit (A) dans le logement prévu dans le RTA.

	25/32 kW	45 kW
A	47	57
B	50	50
C	40	43
D	60	60
E	40	40
F	65	194
G	173	187
H	100	126
I	495	710
J	25	22
K	29	39
L	94	96
M	64	63
N	132	98,5

VUE DE CÔTÉ

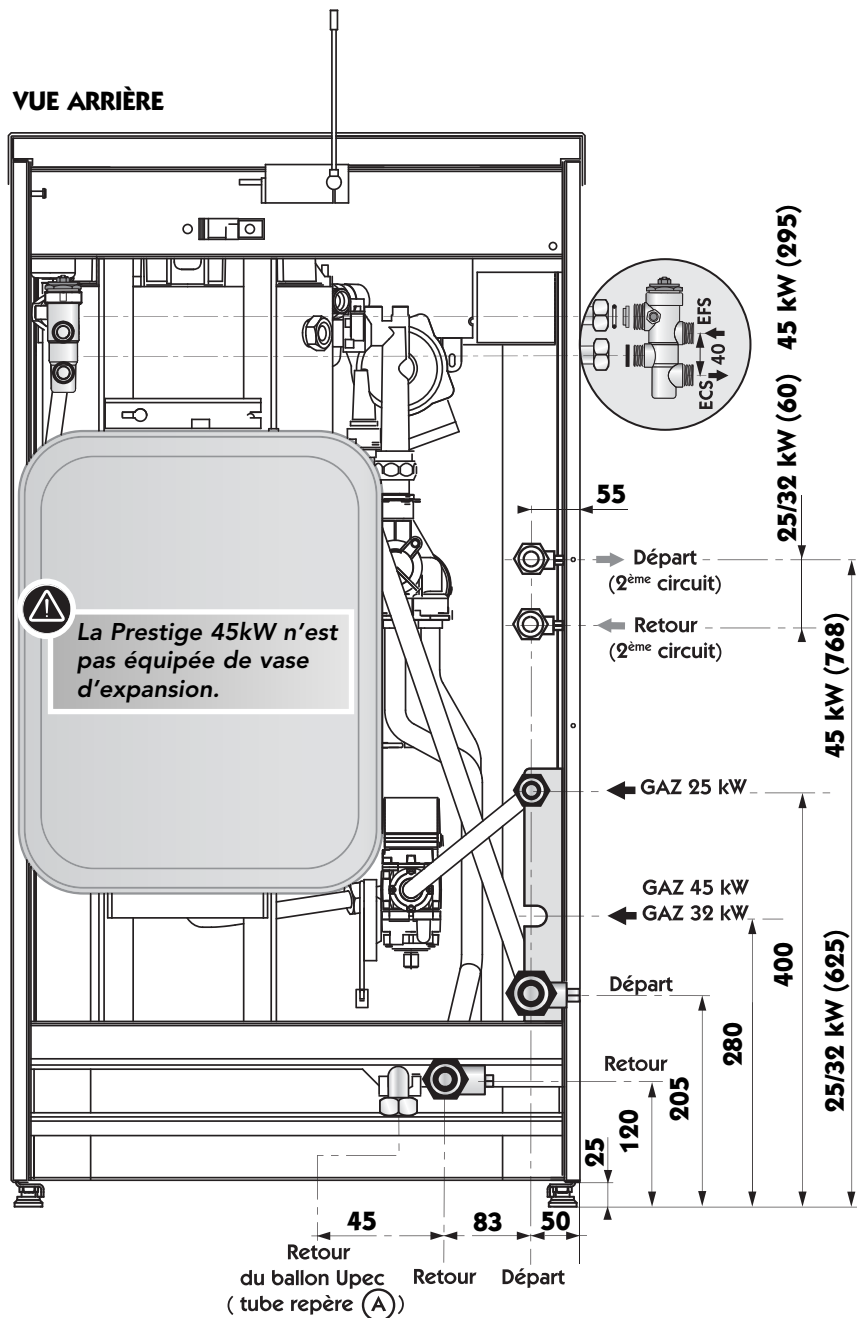




Le tube repère (A) est fourni de série avec la chaudière PRESTIGE. Il doit être utilisé pour le montage d'un UPEC.

(voir notice UPEC SOL condensation / évolution).

VUE ARRIÈRE



ACCESSOIRES FOURNIS

- Vanne Départ M26x34-1"
- Vanne Retour M26x34-1"
- Robinet Gaz M20x27-3/4"
- RTA*
- Régulateur de débit*
- Bouchon F1/4" **
- Joint bouchon **

* Sauf pour modèles "chauffage seul".

** Seulement pour modèles "chauffage seul".

REMPLISSAGE POUR CHAUFFAGE SEUL

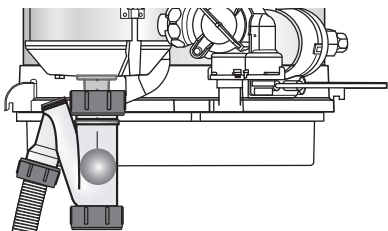
Hydromotrix :

- Si la chaudière est raccordée à un UPEC, le système de remplissage est incorporé à l'UPEC.

Prestige :

- Si aucun ballon de production d'eau chaude sanitaire n'est raccordé à la chaudière, le remplissage doit être réalisé sur le **retour de l'installation**.

- Si un ballon est raccordé, le remplissage doit se faire sur le retour du ballon à la vanne 4 voies.



4.3 RACCORDEMENT DU SIPHON DES CONDENSATS



Attention, la sortie des condensats ne doit être ni modifiée, ni bouchée.

Le siphon ne nécessite pas de remplissage préalable en eau. Il est équipé d'un flotteur qui l'obture automatiquement en cas de désamorçage.

4.4 RACCORDEMENT DU CIRCUIT ÉLECTRIQUE

- La chaudière doit être raccordée à une prise murale. Lors du raccordement, il est indispensable de respecter une mise à la terre efficace.

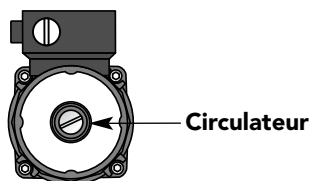
5 - MISE EN SERVICE



La chaudière est livrée dans une situation "Installation". Elle ne pourra pas fonctionner tant que le circuit de chauffage ne sera pas plein et sous pression.

5.1 AVANT DE METTRE EN EAU

- Vérifier à l'aide d'un tournevis et après avoir enlevé le bouchon, la libre rotation du circulateur.



5.2 REMPLISSAGE

- Pour lire la valeur de la pression durant le remplissage, la prise de la chaudière doit être branchée et l'interrupteur basculé "sous-tension".



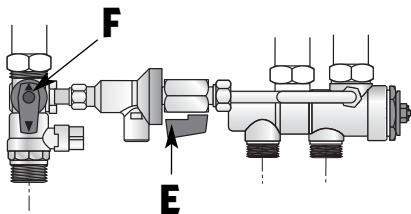
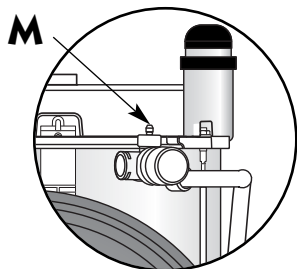
Attention, à chaque mise sous tension dans le mode "installation" la chaudière réalise un autocontrôle d'une durée de 30 secondes. Cette phase est signalée par un clignotement alternatif des voyants de sélection sanitaire et de "stop".

- A la mise sous tension le voyant rouge de pression est allumé.

CHAUDIÈRE HYDROMOTRIX : ouvrir les deux vannes **E** et **F** de part et d'autre du disconnecteur.

CHAUDIÈRE PRESTIGE : ouvrir le ou les robinets de remplissage de l'installation ou se reporter à la notice de l'UPEC.

- Un purgeur manuel **M** situé sur la soupape permet d'accélérer le dégazage.
- Effectuer le remplissage jusqu'à ce que le voyant vert soit allumé.
- Quelques secondes **après** l'allumage du voyant vert, et fermer les vannes de remplissage.
- Purger l'installation.
- Procéder à un appoint d'eau et une nouvelle purge si nécessaire.

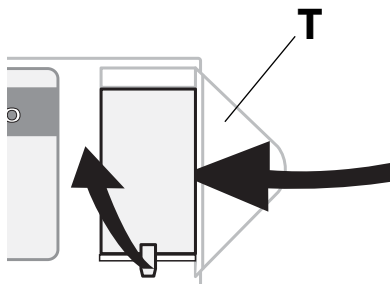


PRESSION en bar	0	0,3	1	2	2,8	3
INDICATEUR DE PRESSION	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●

5.3 VERIFIER LES ETANCHEITES DES CIRCUITS GAZ ET EAU

5.4 CONFIGURER LA CHAUDIERE SELON LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

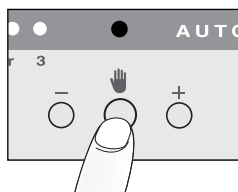
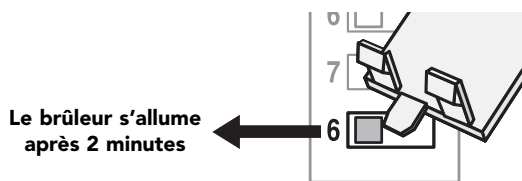
- Sur le tableau de bord enlever la trappe **T** pour accéder aux switches.



Standard	Configuration	
1 <input type="checkbox"/>	Avec ballon	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
2 <input type="checkbox"/>	Limitation puissance chauffage*	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (recommandé)
3 <input type="checkbox"/>	Le circuit 1 est un plancher chauffant	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
4 <input type="checkbox"/>	Le circuit 1 est régulé par une RIF 5000	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
5 <input type="checkbox"/>	Satellite radio	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
6 <input type="checkbox"/>	Mode installation	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

Annule toutes les fonctions de la chaudière sauf la lecture de la pression. Durant l'installation de la chaudière et les vérifications d'étanchéité des circuits (eau et gaz), il doit être en "mode installation". Ensuite, basculer (à gauche) pour mettre la chaudière en "marche normale".


* puissance chauffage limitée :
 Hydromotrix 25 → : 18 kW
 Hydromotrix 32 → : 23 kW
 Hydromotrix 45 → : 32 kW




5.5 BASCULER LE MODE "INSTALLATION" ET PASSER EN MODE "MARCHÉ NORMALE"

- Basculer le switch **6** vers la gauche.

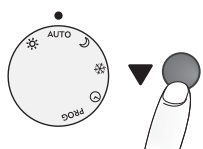
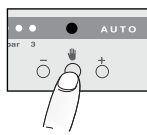
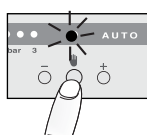
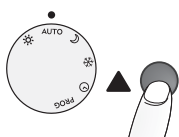
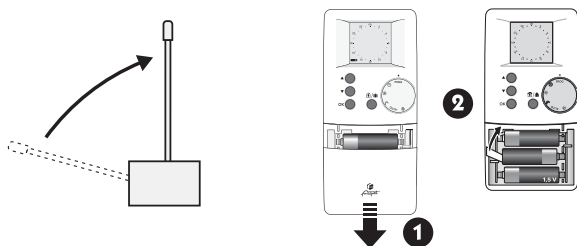


AVERTISSEMENT: Avant de procéder à l'allumage du brûleur, la chaudière effectue un auto contrôle qui peut durer jusqu'à 2 minutes. Ensuite l'appareil entame son mode normal de fonctionnement et le brûleur s'allume. Lors d'une première tentative d'allumage, le voyant rouge de mise en sécurité peut s'allumer à cause d'une purge gaz insuffisante. Relancer le cycle d'allumage plusieurs fois si nécessaire, en appuyant 2 secondes sur le bouton .

- En sélectionnant  la chaudière est en mode de conduite manuelle.
- On peut choisir la température de départ en appuyant sur **+** ou **-** et procéder à la vérification du bon fonctionnement de l'installation de chauffage.
- Adapter éventuellement la vitesse du circulateur par le bouton intégré à son boîtier (Privilégier les vitesses les plus basses).



A ce stade, si la chaudière est pilotée par une régulation RIF 5000, se reporter à la notice spécifique.



5.6 INITIALISATION DE LA COMMUNICATION RADIO

- Déployer l'antenne du récepteur radio fixé à l'arrière de la chaudière (voir nomenclature page 15). L'antenne doit se trouver impérativement à une distance supérieure de 1 cm de tout objet métallique.
- Se placer dans la pièce où est posée la chaudière.
- Enlever la trappe du satellite radio et dégager la languette de protection des piles.
- La molette étant sur "Auto", appuyer 5 secondes sur la touche ▲ le message "CnF" apparaît : le satellite est en mode "configuration", il envoie son identité au récepteur.
- Appuyer durant 5 secondes sur ▼ du tableau de bord de la chaudière, le voyant de la commande manuelle clignote indiquant qu'il reçoit la transmission radio.
- Relâcher et appuyer 2 secondes sur la touche ▼ du tableau de bord pour valider la transmission.
- Pour passer sur mode "Auto", appuyer 2 secondes sur la touche ▲ du tableau de bord de la chaudière.
- Appuyer brièvement sur ▲ du satellite : **l'initialisation est terminée.**

5.7 MISE EN PLACE DU SATELLITE

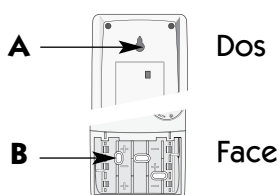
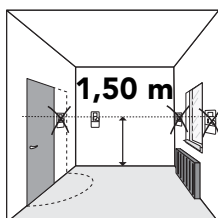
- Vérifier la transmission radio :
Le satellite étant sur "Auto", appuyer 5 secondes sur ▼, le message "TEST" apparaît. Sur le tableau de bord de la chaudière, tous les voyants sont éteints sauf le thermomètre qui défile selon une "chenille" : la transmission est efficace.
- Placer le satellite dans une pièce représentative de la température moyenne de l'habitation.
- Vérifier que la transmission est toujours efficace.
- Appuyer brièvement sur ▼ pour sortir du mode "TEST".



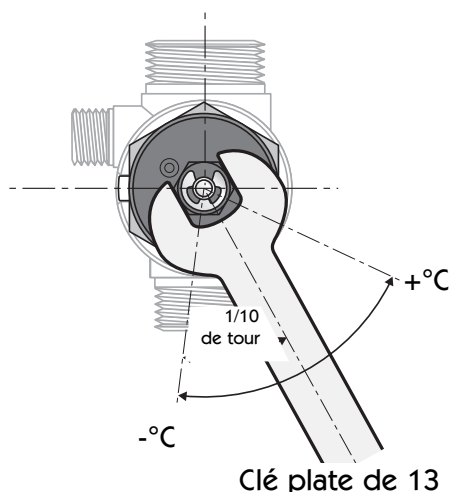
Attention, les radiateurs installés dans la pièce où se trouve le satellite d'ambiance ne doivent pas être équipés de robinets thermostatiques.

5.8 FIXATION DU SATELLITE

- Fixer une vis dans le mur en laissant dépasser la tête.
- Accrocher le satellite sur cette vis par la "boutonnière" A.
- Tracer, percer et visser dans un des trous du compartiment piles B.



5.9 EAU CHAUDE SANITAIRE



- Le RTA est préréglé pour une température de sortie maximale comprise entre 45 et 50°C, point idéal de fonctionnement pour le meilleur rapport confort d'utilisation et économie d'énergie.

● Avant de modifier son réglage, vérifier la présence du régulateur de débit sinon :

- Mettre la chaudière en position "max".
- Laisser couler l'eau chaude jusqu'à l'allumage du brûleur
- Avec une **clé plate de 13**, modifier le réglage :
 - Sens horaire, diminue la température.
 - Sens inverse, augmente la température.



Attention, ce réglage est très sensible, agir par petite rotation (1/10 de tour) toutes les 20 secondes.

6 - CHANGEMENT DE GAZ

INJECTEUR GAZ		G20 (Gaz Naturel H Lacq)	G25 (Gaz Naturel L Groningue)	G31 (Gaz Propane)
	25 Condensation	620	680	485
	32 Condensation	695	780	550
	45 Condensation	855	960	675

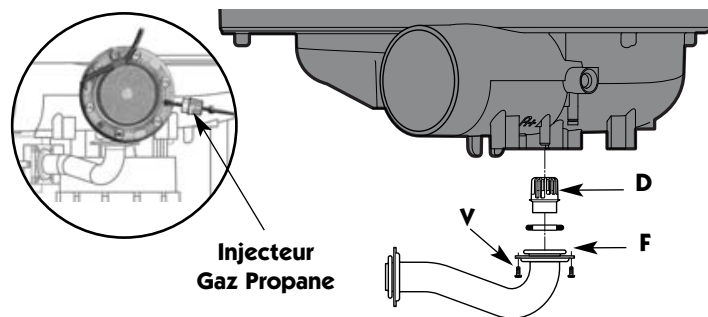
Les chaudières sont transformables en **Gaz Naturel H (Lacq)**, **Gaz naturel L (Groningue)** et **Propane**. Cette opération est simplifiée par le seul remplacement de l'injecteur gaz.

La chaudière est livrée pour utilisation au **Gaz Naturel H**.

- Pour utilisation au **Gaz Propane**, l'injecteur est attaché par un collier au capteur de pression d'air.
- Pour utilisation au **Gaz Naturel L (Groningue)** demander l'injecteur spécifique à votre revendeur.



Le changement de gaz doit être réalisé par un professionnel.

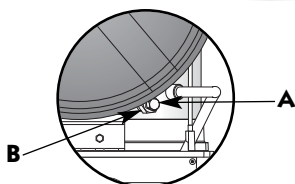


- Fermer le robinet gaz et débrancher l'alimentation électrique.
- Démontez la plaque inférieure du carénage pour accéder facilement à l'injecteur.
- Desserrer l'écrou au dessus du robinet gaz (rep.5 page 15), afin de donner de la souplesse à l'ensemble gaz.
- Démontez la bride **F** du brûleur en dévissant les quatre vis **V**, puis libérer l'injecteur **D** pour mettre l'injecteur approprié.
- Ne pas enlever le diffuseur associé à l'injecteur.



Attention, vérifier lors du remontage de l'injecteur, la présence du joint torique.

7 - VIDANGE DE LA CHAUDIERE



- Retirer le bouchon de vidange **A**.
- Vidanger la chaudière en dévissant l'écrou **B**.
- Ouvrir le purgeur manuel.

8 - QUELQUES CONSEILS

- **Bruits d'air** : Purger la chaudière et les radiateurs.
- **Bruits d'eau** : Réduire la vitesse du circulateur.
- **Mitigeurs thermostatiques** : Pour éviter tout dysfonctionnement de la distribution d'eau chaude ainsi que d'éventuels entartrages prématurés, il est indispensable d'équiper les mitigeurs de clapets anti-retour sur l'eau froide et l'eau chaude.
- **Marche en thermosiphon** : Lorsque la chaudière est posée à un niveau inférieur à celui du réseau de chauffage, il y a lieu de prévoir un clapet antithermosiphon au départ de la chaudière y compris sur le 2ème circuit s'il existe. Il empêchera la circulation naturelle du fluide par différence de densité.

CHAUDIÈRE À SERPENTIN

- **Coup de bélier** : Il est fréquent que les robinets sanitaires à fermeture rapide engendrent des coups de bélier.
Ceux-ci peuvent éventuellement se répercuter dans la chaudière.
Le coup de bélier est généralement lié à une alimentation d'eau d'un diamètre trop faible et une pression trop forte qui entraînent des vitesses élevées génératrices du coup de bélier.
Solutions : Poser un réducteur de pression réglable à membrane.
Poser un anti bélier à membrane.
- **Expansion dans le circuit sanitaire** : Afin d'éviter toute élévation trop importante de la pression liée à l'expansion dans le circuit sanitaire, il est indispensable de prévoir un groupe de sécurité (ou une soupape) taré à 7 bar si l'alimentation eau froide de la chaudière intègre un clapet antiretour ou un réducteur de pression.
L'écoulement du groupe ou de la soupape doit être raccordé à une mise à l'air libre.
Un vase d'expansion « spécial sanitaire » de faible capacité (0,5 l) peut compléter ce dispositif limitant ainsi l'écoulement d'eau froide.

9 - PROTECTION CONTRE LE GEL

- Vidanger totalement l'installation de chauffage et la chaudière ou les protéger par un antigel chauffage.
- Vidanger totalement le circuit d'eau sanitaire dans tous les cas.

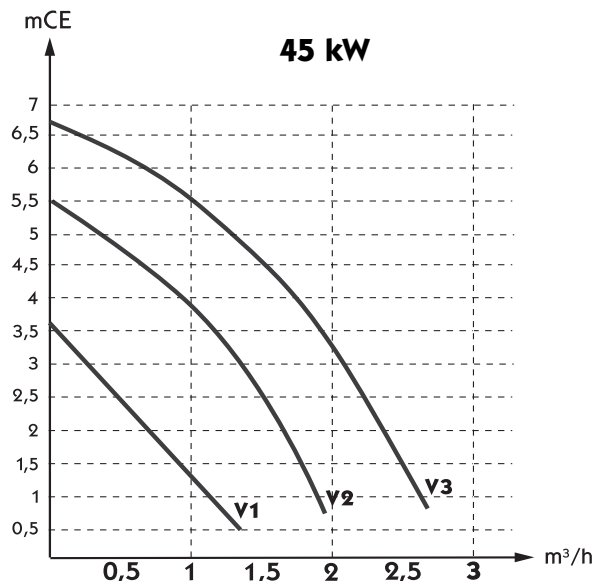
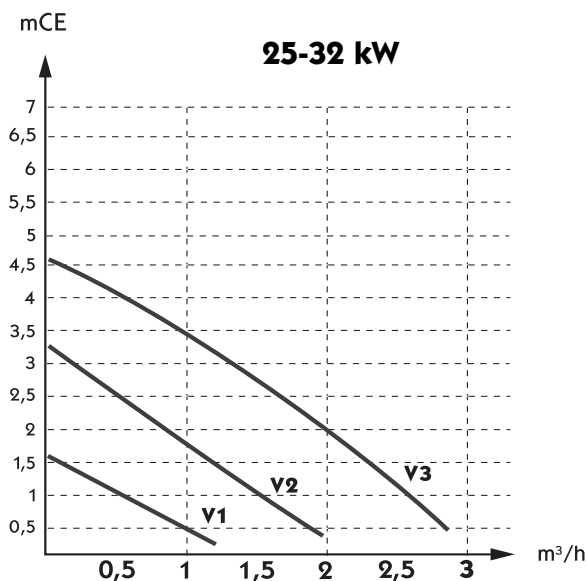


Attention, la protection par un antigel chauffage ne protège pas le circuit sanitaire.

10 - ENTRETIEN DE LA CHAUDIÈRE

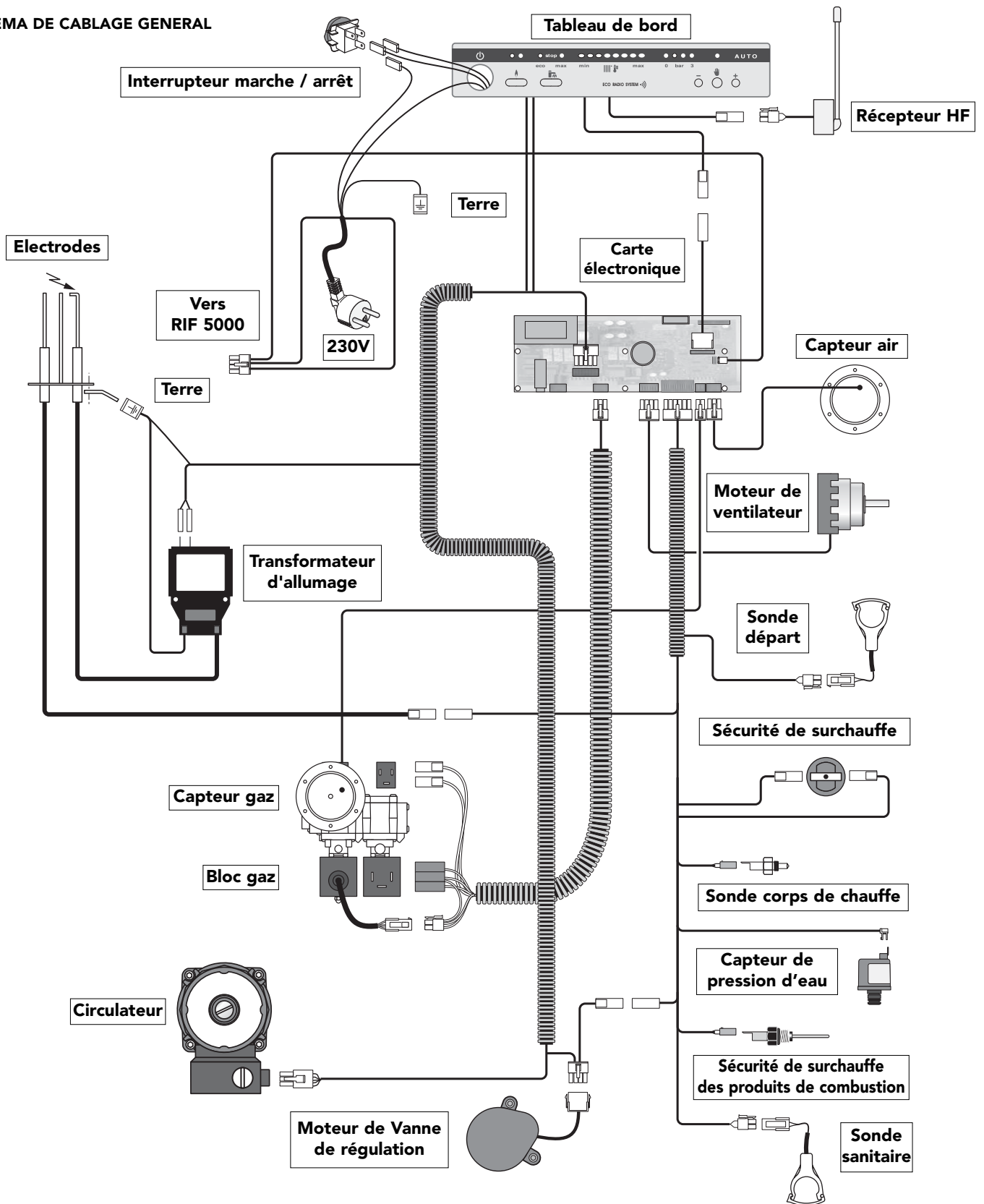
- Selon le décret n°2009-649 du 9 Juin 2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400kW :
 - Les chaudières alimentées par des combustibles gazeux, liquides ou solides doivent faire l'objet d'un entretien annuel.
 - Cet entretien est réalisé à l'initiative de l'occupant.
 - Il doit être effectué chaque année par une personne remplissant les conditions de qualification professionnelle.

11 - COURBES DE PRESSION DISPONIBLE AUX BORNES DE LA CHAUDIÈRE



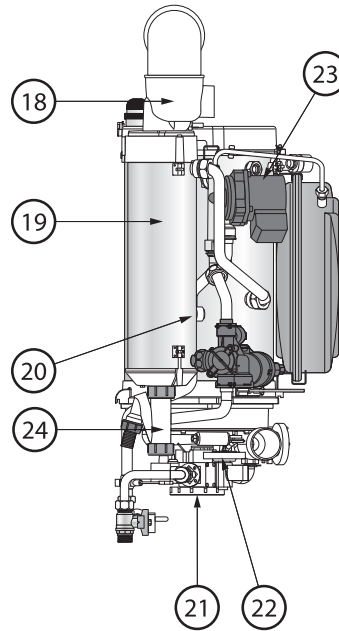
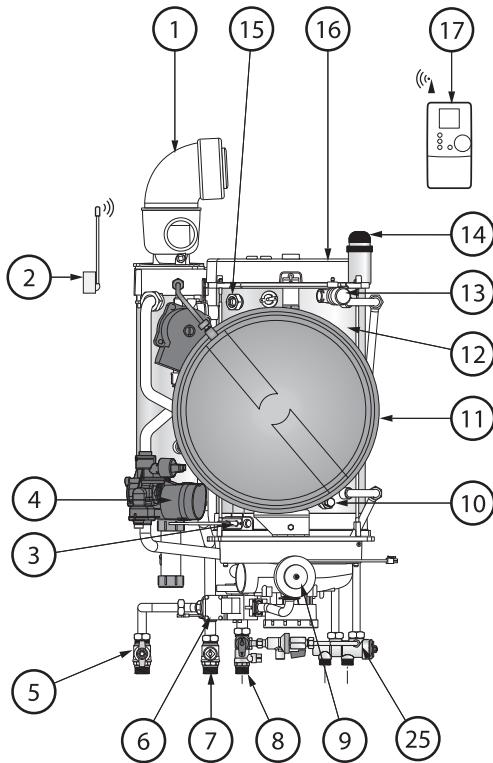
12 - SCHEMA ELECTRIQUE HYDROMOTRIX

SCHEMA DE CABLAGE GENERAL



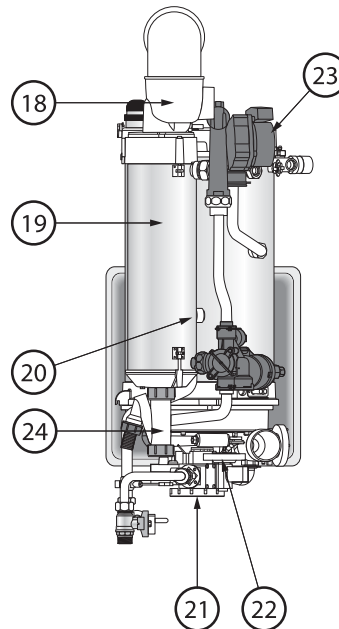
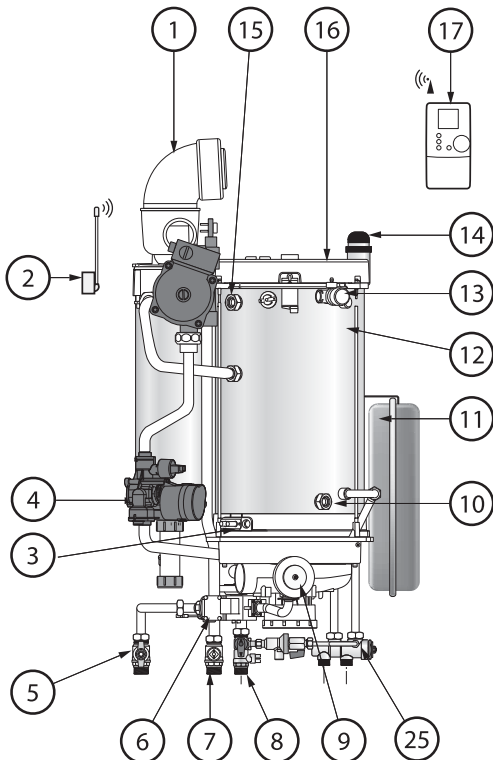
13 - NOMENCLATURE HYDROMOTRIX

TYPE C 25-32 kW



- 1 - Coude de sortie 90° (non fourni)
- 2 - Récepteur radio
- 3 - Electrodes
- 4 - Moteur de vanne de régulation
- 5 - Robinet gaz
- 6 - Bloc gaz
- 7 - Vanne d'isolement départ chauffage
- 8 - Vanne d'isolement retour chauffage
- 9 - Capteur air
- 10 - Vidange
- 11 - Vase d'expansion
- 12 - Corps de chauffe
- 13 - Soupape
- 14 - Purgeur automatique
- 15 - Raccord Départ 2^e circuit
- 16 - Capteur de fumée
- 17 - Satellite de communication
- 18 - Collecteur air/fumée
- 19 - Condenseur
- 20 - Raccord Retour 2^{ème} circuit
- 21 - Moteur ventilateur
- 22 - Capteur gaz
- 23 - Circulateur
- 24 - Siphon
- 25 - RTA

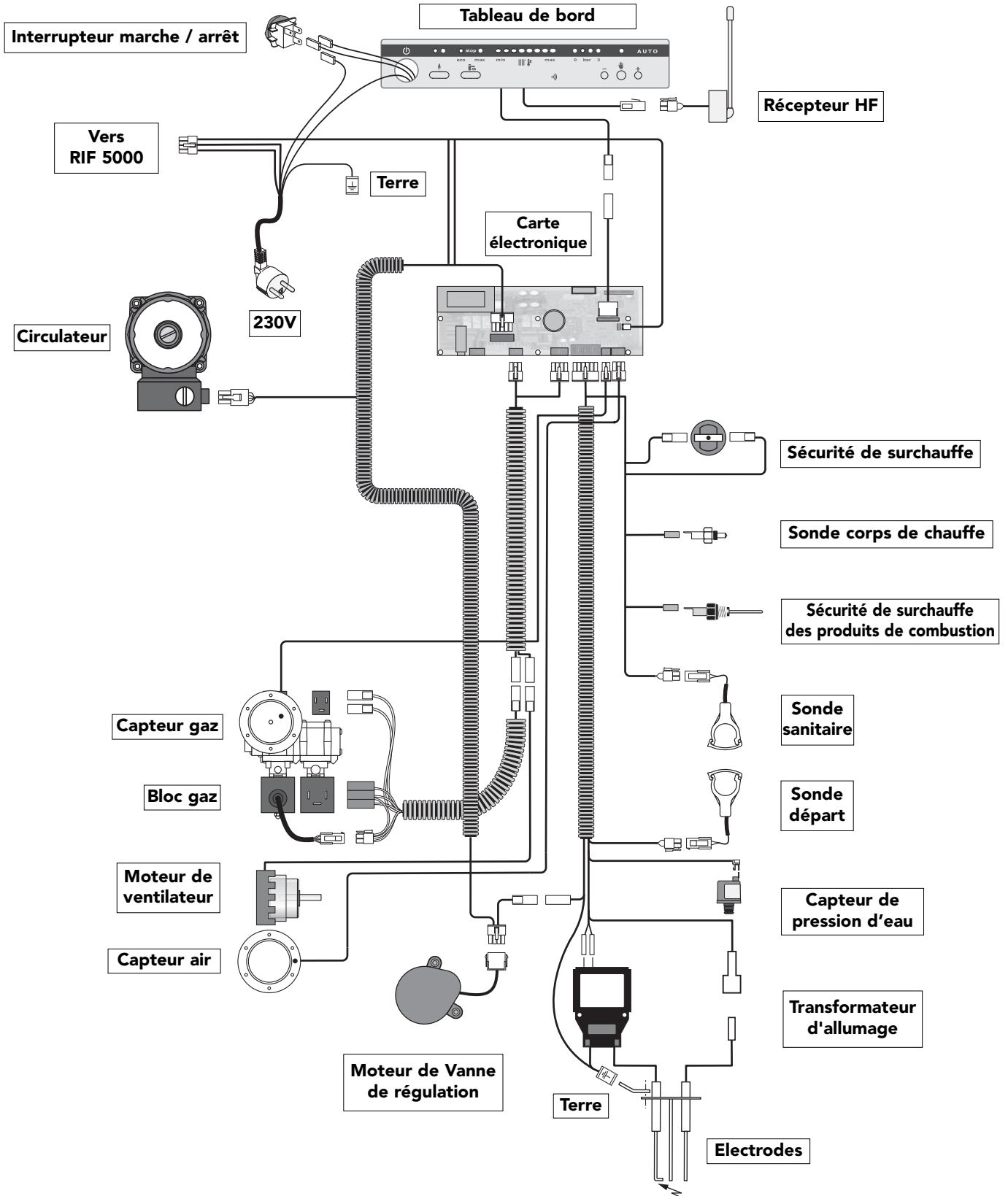
TYPE C 45 kW



- 1 - Coude de sortie 90° (non fourni)
- 2 - Récepteur radio
- 3 - Electrodes
- 4 - Moteur de vanne de régulation
- 5 - Robinet gaz
- 6 - Bloc gaz
- 7 - Vanne d'isolement départ chauffage
- 8 - Vanne d'isolement retour chauffage
- 9 - Capteur air
- 10 - Vidange
- 11 - Vase d'expansion
- 12 - Corps de chauffe
- 13 - Soupape
- 14 - Purgeur automatique
- 15 - Raccord Départ 2^e circuit
- 16 - Capteur de fumée
- 17 - Satellite de communication
- 18 - Collecteur air/fumée
- 19 - Condenseur
- 20 - Raccord Retour 2^{ème} circuit
- 21 - Moteur ventilateur
- 22 - Capteur gaz
- 23 - Circulateur
- 24 - Siphon
- 25 - RTA

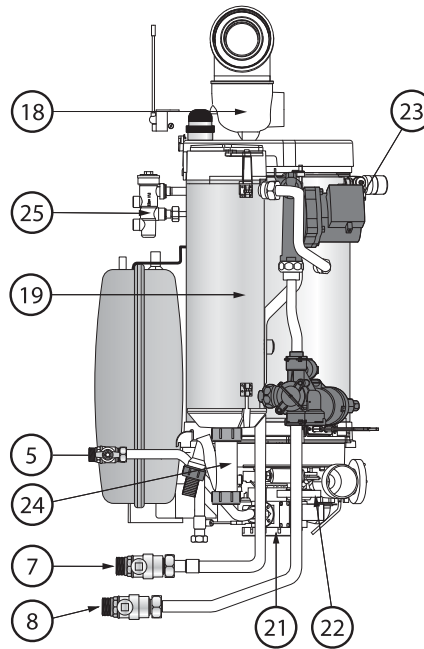
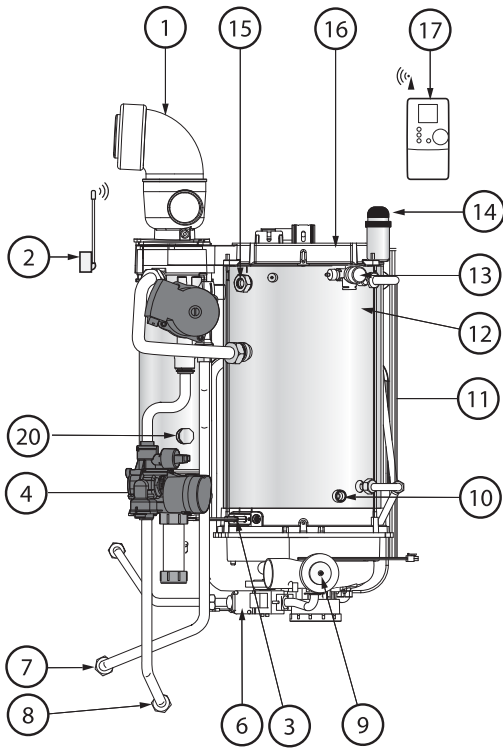
14 - SCHEMA ELECTRIQUE PRESTIGE

SCHEMA DE CABLAGE GENERAL



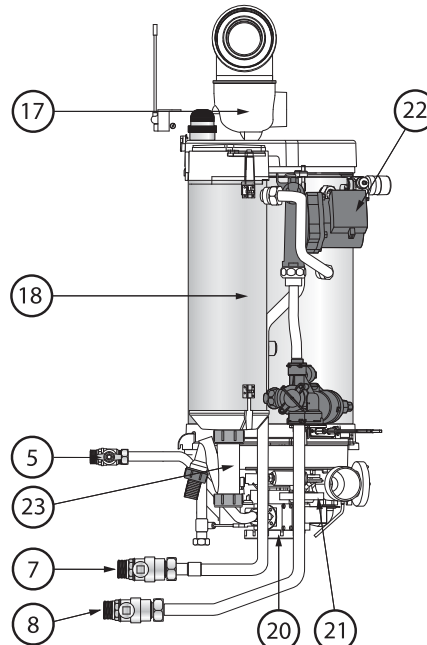
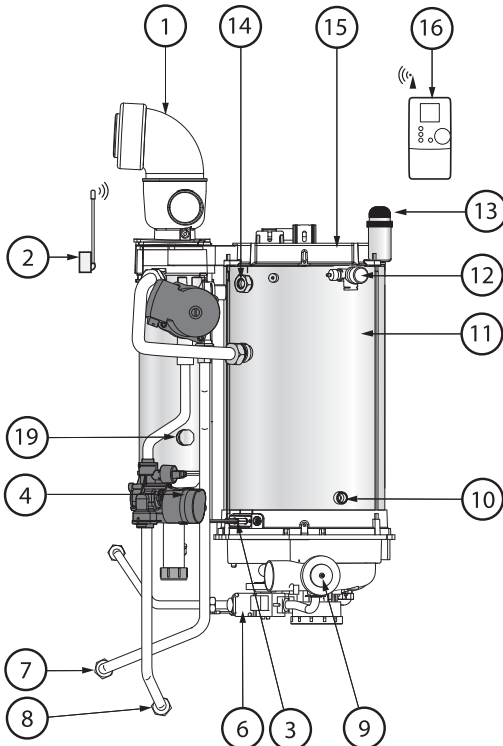
15 - NOMENCLATURE PRESTIGE

TYPE C 25-32 kW



- 1 - Coude de sortie 90° (non fourni)
- 2 - Récepteur radio
- 3 - Electrodes
- 4 - Moteur de vanne de régulation
- 5 - Robinet gaz
- 6 - Bloc gaz
- 7 - Vanne d'isolement départ chauffage
- 8 - Vanne d'isolement retour chauffage
- 9 - Capteur air
- 10 - Vidange
- 11 - Vase d'expansion
- 12 - Corps de chauffe
- 13 - Soupape
- 14 - Purgeur automatique
- 15 - Raccord Départ 2^e circuit
- 16 - Capteur de fumée
- 17 - Satellite de communication
- 18 - Collecteur air/fumée
- 19 - Condenseur
- 20 - Raccord Retour 2^{ème} circuit
- 21 - Moteur ventilateur
- 22 - Capteur gaz
- 23 - Circulateur
- 24 - Siphon
- 25 - RTA

TYPE C 45 kW

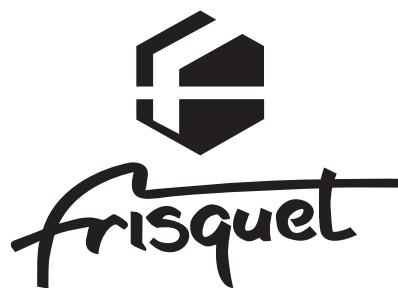


- 1 - Coude de sortie 90° (non fourni)
- 2 - Récepteur radio
- 3 - Electrodes
- 4 - Moteur de vanne de régulation
- 5 - Robinet gaz
- 6 - Bloc gaz
- 7 - Vanne d'isolement départ chauffage
- 8 - Vanne d'isolement retour chauffage
- 9 - Capteur air
- 10 - Vidange
- 11 - Corps de chauffe
- 12 - Soupape
- 13 - Purgeur automatique
- 14 - Raccord Départ 2^e circuit
- 15 - Capteur de fumée
- 16 - Satellite de communication
- 17 - Collecteur air/fumée
- 18 - Condenseur
- 19 - Raccord Retour 2^{ème} circuit
- 20 - Moteur ventilateur
- 21 - Capteur gaz
- 22 - Circulateur
- 23 - Siphon



La Prestige 45kW n'est pas équipée de vase d'expansion.

- Voir carte de garantie livrée avec l'appareil.



FRISQUET S.A.

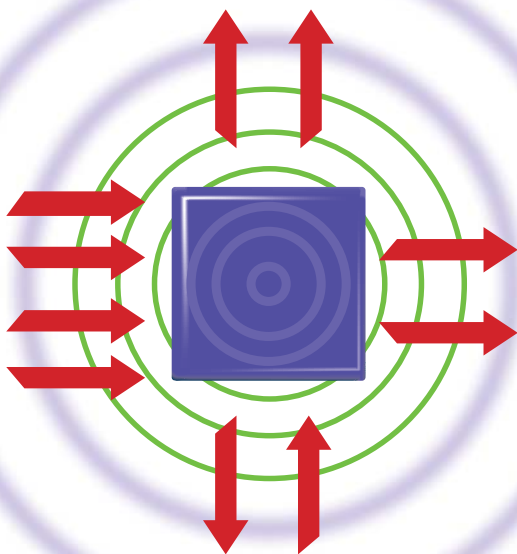
20, rue Branly ZI Beauval
77109 MEAUX Cedex

Tel: 01 60 09 91 00

Fax: 01 60 25 38 50

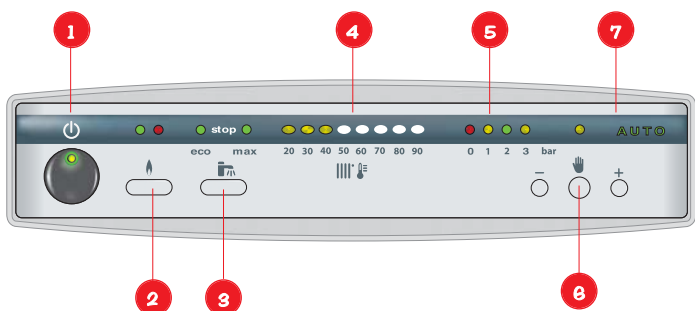


FRISQUET
CHAUDIÈRES A GAZ



NOTICE D'UTILISATION
GAMME TRADITION

« Faisons connaissance ! »



- 1 Interrupteur Marche/Arrêt avec témoin
- 2 Témoin de fonctionnement du brûleur
- 3 Sélection du mode eau chaude sanitaire
- 4 Affichage de la température chauffage
- 5 Indicateur de pression de l'installation
- 6 Prise de commande manuelle
- 7 Indicateur de la marche automatique

« Je veux mettre ma chaudière en marche ! »

- Basculer l'interrupteur Marche/Arrêt, son témoin s'allume.
- Vérifier le niveau de pression de l'installation sur l'indicateur de pression.



Pression insuffisante ● ○ ○ ○

Pression maxi de fonctionnement ○ ○ ○ ●

Pression normale ○ ○ ● ○

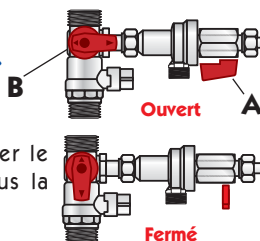
Pression mini de fonctionnement ○ ● ○ ○

Pression trop élevée (voir page 10) ● ○ ○ ●

Info : En mode chauffage, il est normal que la pression varie du mini (jaune) au Maxi (jaune) sans atteindre les valeurs extrêmes (rouge allumé ou rouge clignotant).

« Je dois faire l'appoint de la pression ! »

- Ouvrir le robinet **A** puis le robinet **B**.
- Lorsque la pression est correcte, fermer le robinet **B** puis le robinet **A** situés sous la chaudière.



« Je désire optimiser le rendement de l'eau chaude sanitaire au quotidien ! »

- Appuyer sur le bouton du mode eau chaude sanitaire pour allumer le témoin lumineux au dessus de la position **éco**.



« Je désire obtenir le maximum d'eau chaude ! »

- Appuyer sur le bouton du mode eau chaude sanitaire pour allumer le témoin lumineux au dessus de la position **max**.



« Je dois m'absenter pendant quelques jours. Je souhaite conserver le chauffage dans ma maison mais arrêter la production d'eau chaude sanitaire ! »

- Appuyer sur le bouton du mode eau chaude sanitaire pour allumer **Stop**.



« Je veux arrêter le chauffage pendant l'été ! »

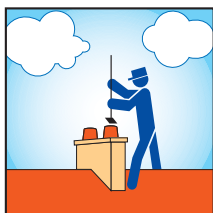
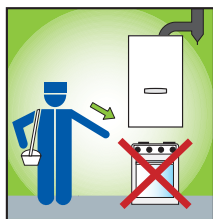
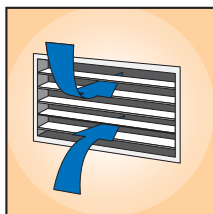
- Passer en commande manuelle (voir page 6) et éteindre toutes les leds lumineuses par une action prolongée sur la touche **—**.

«*Quelles sont les réglementations et les prescriptions d'environnement ?*»

- Une chaudière à gaz doit être installée par un professionnel qualifié.
- Il agit en respectant les réglementations en vigueur et votre sécurité.
- Conformément à la réglementation, il doit vous délivrer un certificat de conformité visé par Qualigaz ou tout autre organisme habilité :
 - Modèle 2 pour une installation nouvelle ou sa modification.
 - Modèle 4 pour tout remplacement d'une chaudière à gaz en lieu et place de l'ancienne.

Pour votre bien-être, votre sécurité et la longévité de votre chaudière :

- Laisser les ventilations obligatoires libres et propres.
- Ne pas placer un appareil de cuisson sous ou à proximité immédiate de la chaudière.
- Les appareils à gaz ainsi que leurs conduits de fumée doivent être vérifiés, nettoyés et réglés une fois par an. (cf Règlement Sanitaire Départemental Art. 31/6)
- Le respect de ces règles permettra de garder à votre installation, le niveau de performances, d'économie d'énergie et de confort que vous attendez d'elle.
- Doivent être respectés les textes suivants :
 - DTU 61.1 (et ses mises à jour) NF P45204.
 - DTU 24.1 (sauf pour Ventouse) NF P51201.
 - Arrêté du 2 Août 1977 et ses modificatifs.
 - Norme NFC 15.100.



Ces conseils de sécurité élaborés par GAZ DE FRANCE vous sont proposés par **FRISQUET S.A.**

« Les conseils pratiques... »

■ La purge des radiateurs...

Si un ou plusieurs radiateurs ne chauffent plus ou sont bruyants (écoulement d'eau), les purger.

Procéder de même pour les éventuels points hauts de l'installation.

Après une purge, toujours vérifier et rétablir, le cas échéant, la pression (voir page 3).



■ La protection contre le gel

Le contrôle permanent de la chaudière dans son environnement intègre une fonction **Hors gel** par la mesure de la température ambiante.

Dans les résidences occupées irrégulièrement il faut :

- Vidanger l'installation et la chaudière ou protéger par un additif antigel spécial chauffage.



Attention dans tous les cas seul le circuit chauffage est protégé, il est indispensable de vidanger le circuit sanitaire.

■ La qualité de l'eau

Votre chaudière est peu sensible à l'entartrage, néanmoins lorsque les teneurs dépassent une certaine limite, le calcaire sera cristallisé. Il se crée un entartrage de l'échangeur sanitaire mais aussi des machines à laver, robinets, etc...

La chaudière a une action auto détartrante. Le tartre est éliminé en paillettes présentes dans l'eau ou dans les filtres des robinets.

On classifie les eaux selon leur teneur en calcaire :

- Moins de 12°F : Eau douce
- De 13° à 24°F : Eau dure
- Plus de 25°F : Eau très dure

Rappel : 1°F = 10 grammes de calcaire par m³ d'eau
24°F = 240 grammes de calcaire par m³ d'eau

Mise en garde

Si vous habitez une région où l'eau est dure ou très dure, il y a lieu de prévoir un dispositif éliminant ou limitant les effets néfastes du calcaire. Votre installateur vous conseillera sur les différents systèmes efficaces : Polyphosphates ou résine + sel.

Si le débit d'eau chaude diminue aux robinets, l'échangeur sanitaire s'entartré. **Adressez vous rapidement** à un professionnel avant l'entartrage total.

■ La commande de température départ chauffage

De série la chaudière "Tradition" est livrée pour que l'utilisateur règle sur la chaudière la température souhaitée dans les radiateurs.

Appuyer une fois sur le bouton  situé sur le tableau de bord de la chaudière.

Le témoin lumineux **Auto** s'éteint.

Le témoin **Commande manuelle** s'allume.

Fixer la température départ radiateurs que vous souhaitez en maintenant appuyé le bouton **+** ou **-**

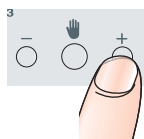
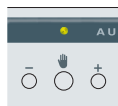
Votre choix s'inscrit sur l'indicateur de température du chauffage. Chaque voyant correspondant à une température différente.

Votre sélection faite, cette température sera maintenue en permanence.

La position "**AUTO**" n'est utilisable qu'avec une régulation externe.

- Thermostat d'ambiance à fils TAD52.
- Kit de régulation proportionnelle d'ambiance radio.
- Rif 5000.

Si vous sélectionnez "**AUTO**" alors que la chaudière n'est pas équipée d'une régulation automatique, le chauffage s'arrêtera.



La température extérieure est **douce**

20°C

25°C

30°C

35°C

40°C



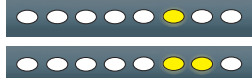
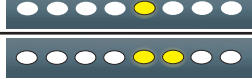
La température extérieure est **froide**

45°C

50°C

55°C

60°C



La température extérieure est **très froide**

65°C

70°C

75°C

80°C

85°C



Le Kit Radio

Si votre installation de chauffage est pilotée par le kit radio, reportez vous à la notice spécifique pour son utilisation.



La régulation RIF 5000

Si votre installation de chauffage est pilotée par une régulation en fonction des conditions extérieures, RIF 5000, reportez vous à la notice spécifique pour son utilisation.

Si la RIF 5000 contrôle deux circuits de chauffage distincts (exemple : plancher chauffant + circuit radiateurs) le satellite radio peut commander le deuxième circuit et doit être placé en un endroit représentatif de la température de la zone chauffée par ce circuit. (exemple : circuit radiateurs piloté par satellite radio)

Vous établirez alors un programme correspondant aux critères de confort que vous souhaitez appliquer à cette zone spécifique.



Type	Modèle	Puissance	Catégorie	Débit Calor.	Débit gaz			débit sanitaire ΔT 30 K	Pression Maxi ECS	T°C Maxi chauffage	Alimentation électrique	Capacité		Pression Maxi chauffage
					G20 20 mbar	G25 25 mbar	G31 37 mbar					vase	instal.	
UNITE		kW		kW	m ³ /h	m ³ /h	g/h	l/min	bar	°C	Volt	L	L	bar
HYDROMOTRIX Cheminée B11BS	murale	23	II 2E + 3P	26,08	2,756	2,929	2020	11	10	85	230	10	120	3
		32	II 2E + 3P	36,05	3,812	4,052	2798	15	10	85	230	12	150	3
		45	II 2E + 3P	50,67	5,358	5,695	3933	19	10	85	230	16	200	3
HYDROMOTRIX Ventouse C13 - C33 C43 - C53	murale	23	II 2E + 3P	25,55	2,701	2,871	1983	12	10	85	230	10	120	3
PRESTIGE 50 Cheminée	sol	50	II 2E + 3P	54,59	5,772	6,136	4238			90	230			

« Les incidents éventuels... »

Grâce à sa **RÉGULATION INTELLIGENTE INTÉGRÉE** votre chaudière est contrôlée en permanence. Cependant votre service de chauffage ou d'eau chaude peut être perturbé et ne pas vous donner entière satisfaction.

Souvent quelques manœuvres simples permettent soit de retrouver l'usage normal soit de donner à l'entreprise qui assure le service après-vente, des éléments de pré-diagnostic qui lui permettront d'être plus efficace.

Dans tous les cas, avant de prévenir le technicien, il est nécessaire de procéder à quelques vérifications.

« Que faire si ... »

● je n'ai plus ni eau chaude, ni chauffage !

● Je vérifie que la prise électrique soit branchée.

● Je vérifie que l'interrupteur général soit basculé et son voyant allumé.

▶ Si ma chaudière est raccordée à une installation VMC GAZ Collective, je me renseigne auprès du gardien de son bon fonctionnement.



● Je regarde le tableau de bord.

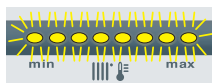
- ▶ le voyant rouge est allumé :
- ▶ Le brûleur est en sécurité.
- ▶ J'appuie sur le bouton de réarmement.



● Le voyant rouge est allumé et tous les voyants du thermomètre clignotent :

▶ La chaudière est en surchauffe, je dois impérativement appeler un professionnel.

▶ Si j'ai une chaudière raccordée à une cheminée, ou une VMC, j'appelle un professionnel pour faire vérifier ces dispositifs.



● Le voyant vert clignote.

- ▶ Les gaz brûlés ne sont pas évacués correctement. Je fais rapidement vérifier ma cheminée.
- ▶ Si j'ai une chaudière ventouse, je vérifie que l'évacuation des produits de combustion ne soit pas obstruée au niveau du terminal ventouse à l'extérieur.



● Le voyant rouge de l'indicateur de pression est allumé : la pression est insuffisante. Rétablir la pression d'eau comme indiqué page 3

● Le voyant jaune de l'indicateur de pression clignote et le voyant rouge est allumé.

- ▶ La pression est trop importante, la « soupape électronique » empêche le fonctionnement du brûleur : Enlever de l'eau par le purgeur d'un radiateur jusqu'à ce que le voyant vert s'allume seul.

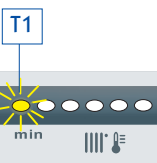
Info: En mode chauffage, il est normal que la pression varie du mini (jaune) au Maxi (jaune) sans atteindre les valeurs extrêmes (rouge allumé ou rouge clignotant).



● L'eau chaude sanitaire.

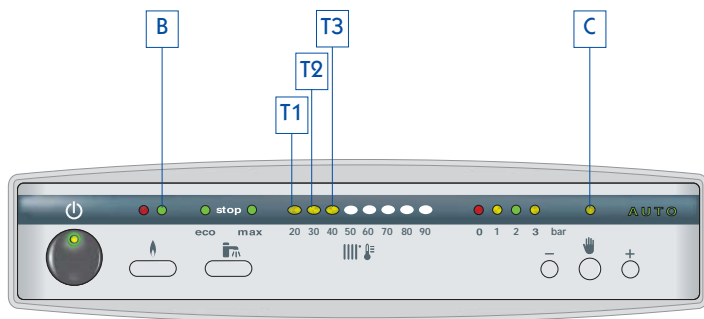
● L'eau n'est pas assez chaude :

- ▶ je regarde le tableau de bord, le voyant "éco" ou "max" doit être allumé.
- ▶ Si aucun voyant de choix sanitaire n'est allumé, ou si le voyant T1 clignote sur l'indicateur de température du tableau de bord (voir page 11) la sonde sanitaire est défectueuse prévenir l'entreprise qui assure le service après vente.
- ▶ Si la situation au tableau de bord est normale, un réglage du régulateur thermostatique automatique est certainement nécessaire : prévenir un professionnel.



● Le débit au robinet diminue :

- ▶ Il s'agit d'un phénomène d'entartrage, **contacter rapidement un professionnel.**



● Le chauffage

● Je regarde le tableau de bord :

- ▶ Le clignotement d'un voyant révèle toujours un mode de fonctionnement anormal.
- ▶ Le voyant vert **B** clignote: les gaz brûlés ne sont pas évacués correctement (voir page 10).
- ▶ Le voyant orange **C** clignote: changer les piles.
- ▶ Vous êtes équipés du kit radio, la transmission n'est pas reçue.
- ▶ Les voyants jaunes **T2**, **T3** ou **STOP** clignotent.
Faire appel à l'entreprise qui assure le SAV, le remplacement d'une pièce est nécessaire.
- ▶ Vous êtes équipés d'une régulation RIF 5000 et **AUTO** clignote: la commande de la régulation est défectueuse.
Faire appel à l'entreprise qui assure le SAV.

● pression d'eau dans le circuit est insuffisante, la rétablir comme indiqué page 3.

● Certains radiateurs situés au-dessus de la chaudière chauffent même l'été :

- ▶ votre installation a un fonctionnement en circulation naturelle, la pose d'un clapet antithermosiphon s'impose.

Faisons connaissance	page 2
Je veux mettre ma chaudière en marche !	page 3
L'eau chaude sanitaire	page 3
Quelles sont les réglementations en vigueur ?	page 4
Les conseils pratiques !	page 5
Caractéristiques techniques	page 8
Les incidents éventuels	page 9
Que faire si	page 9

CONDITIONS GENERALE DE GARANTIE

- Voir carte de garantie livrée avec l'appareil.



FRISQUET

FRISQUET S.A

20, rue Branly Z.I. de Beauval - 77109 MEAUX Cedex

Tel 01 60 09 91 00 - Fax 01 60 25 38 50